

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET
DES BOURSES

Ouagadougou, le 02 JUIL 2026

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES

N°2026 000045 MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

La Directrice générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), a l'honneur d'inviter les **candidats présélectionnés sur les listes principales et sur les listes d'attentes** pour la bourse du *Royaume du Maroc* au titre de l'année académique **2026-2027**, à déposer le complément de leur dossier pour la sélection finale réservée à la partie marocaine.

1- Conditions d'éligibilité

En rappel, comme le précisait le communiqué N°2026-0041/MESRI/SG/DGCOB/DBE du 29 mai 2026, les candidats admis au baccalauréat de la session de 2026 doivent remplir les conditions suivantes :

- ❖ **Candidats titulaires du baccalauréat série C et D**, avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à **15/20** pour les études dans les filières dites à « accès limité », et une moyenne supérieure ou égale **14/20** pour les études dans les autres filières ;
- ❖ **Candidats titulaires du baccalauréat des séries F, G2 et des baccalauréats professionnels**, avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à **14/20** pour les études dans les filières dites à « accès limité », et une moyenne supérieure ou égale **13/20** pour les études dans les autres filières ;
- ❖ **Candidats titulaires du baccalauréat de la série E**, avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à **13,50/20** pour les études dans les filières dites à « accès limité », et une moyenne supérieure ou égale **13/20** pour les études dans les autres filières.

2- Composition du dossier pour les candidats présélectionnés

Le dossier complémentaire doit comporter les pièces suivantes en deux (02) exemplaires :

1. une photocopie légalisée du passeport ;
2. une photocopie légalisée de l'attestation de réussite au baccalauréat ;
3. une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat.

Les dossiers de candidature pour la **sélection définitive** sont recevables en version physique à la *Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGC OB)* du 07 au 14 juillet 2026 de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3- Conditions et modalités d'examen du dossier

- L'examen des dossiers de candidature pour la sélection finale aux bourses du Royaume du Maroc se fera par un comité mixte Burkina-Maroc.
- Seuls les candidats présélectionnés lors de la première phase sont invités à compléter leurs dossiers en vue de la sélection finale.
- Pour la sélection finale, aucun dossier ne sera accepté sans la photocopie légalisée du passeport.

NB : Toute orientation effectuée par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) est considérée comme définitive et tout désistement entraîne systématiquement la perte de la bourse marocaine.

La Directrice générale



Pr Kuilpoko Marie Laure SOUGOYI-GUISSOU

*Chevalier de l'OIPA/CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*